

Attestation n° 081D

émise le : 21 octobre 2021

valable jusqu'au : 21 octobre 2023

selon le dossier technique n° PPF/124-2.ac2

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **Ets NIETO - 74 rue Richelieu - 33270 FLOIRAC**

Signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

ADEME



☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'**OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : EURO 68

Gamme (Nom commercial) et variantes associées	EURO 68	EURO 78
Essences de bois	Chêne européen (quercus petraea, quercus robur) : purgé d'aubier, non traité et en lamellé collé et/ou abouté Pin maritime : avec aubier, traité et en lamellé collé et/ou abouté	
Système de finition (Fi)	3 couches sur le bois - pour toutes les essences de bois	
Épaisseur ouvrants	68 mm	78 mm
Épaisseur dormants	68 mm	78 mm
Liaison ouvrant dormant	A recouvrement et jeu de 12 mm 2 profilés d'étanchéité sur ouvrant	
Plage d'épaisseurs vitrage	24 à 40 mm	34 à 50 mm
Particularités	Seuil aluminium 20mm Traverse basse avec rejet d'eau en aluminium Porte-fenêtre entièrement vitrée sans panneau de soubassement	

Fenêtre, porte-fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	2150 x 740 mm	PF1	2150 x 740 mm
	OF2	2150 x 1480 mm	PF2	2150 x 1480 mm
Oscillo-battants	FOB1	2150 x 740 mm	PFOB1	2150 x 740 mm
	FOB2	2150 x 1480 mm	PFOB2	2150 x 1480 mm
Châssis fixes	CF	2150 x 740 mm		
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm				

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Chêne européen, Pin maritime : produits sous certificat CTB-LCA pour une classe de service 3	OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes- fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Chêne européen (quercus petraea, quercus robur) purgé d'aubier : essence de bois naturellement durable pour la classe d'emploi 3.2 visée si purgé d'aubier	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
	Pin maritime (aubier inclus) : durabilité conférée par traitement de surface pour classe d'emploi 3.2 avec un produit certifié CTB-P+ Rapport d'essais FCBA N°402/21/1194E/abc	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition non évalué	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence

Performances selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	A*4 E*6B V*C2 sur une porte-fenêtre 2 vantaux seuil aluminium 20mm - <i>rapport d'essai FCBA n°404/19/351</i>
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 – rapport d'essai FCBA n°404/14/441/876
Forces de manœuvres	Classe 1 – rapport d'essai FCBA n°404/14/441/876
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant, 350 N - rapport d'essai FCBA n°404/14/66/147-1
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant - rapport d'essai FCBA n°404/14/66/147-1
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Classe 2 (10 000 cycles sur OF) - rapport d'essai FCBA n°404/15/172/263

Performances Acoustiques – Indice $R_{a,tr}$ et $R_w(C,C_{tr})$

PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) seuil aluminium

$R_{a,tr} = 29$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 35$ (-3 ; -6) dB Vitrage 4 / 20 (Ar) / 4 Vitrée toute hauteur <i>Rapport d'essais FCBA N°404/14/140/2</i>	$R_{a,tr} = 35$ dB $R_w(C, C_{tr}) = 40$ (-2 ; -5) dB Vitrage 44.2 / 14 (Ar) / 6 Vitrée toute hauteur <i>Rapport d'essais FCBA N°404/14/140/1</i>
--	---

Performances Thermiques U_w / S^c_w / TL_w

(ci-dessous sont présentés des exemples de performances du rapport de calcul référencé PC.CIAT/2013.549)

Performance du Vitrage	Fenêtre 2 vantaux Appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L) Pin maritime	Porte-fenêtre 2 vantaux Seuil aluminium, entièrement vitrée 2,18 x 1,53 m (H x L) Pin maritime
$U_g = 1,1$ W/(m ² .K) Sg de 63% et $\alpha=0.4$ Tig de 80% Swisspacer	$U_w = 1,4$ $S^c_w = 0,42$ $TL_w = 0,52$	$U_w = 1,4$ $S^c_w = 0,44$ $TL_w = 0,55$
U_w exprimé en W/(m².K)		

Nota : cet avis de conformité présente 2 épaisseurs de bois possibles : 68 et 78 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo-optiques n'a été réalisée pour le 78 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme en 68 mm peuvent être étendues à la gamme en 78 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **21 octobre 2019** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.menuiseries21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

